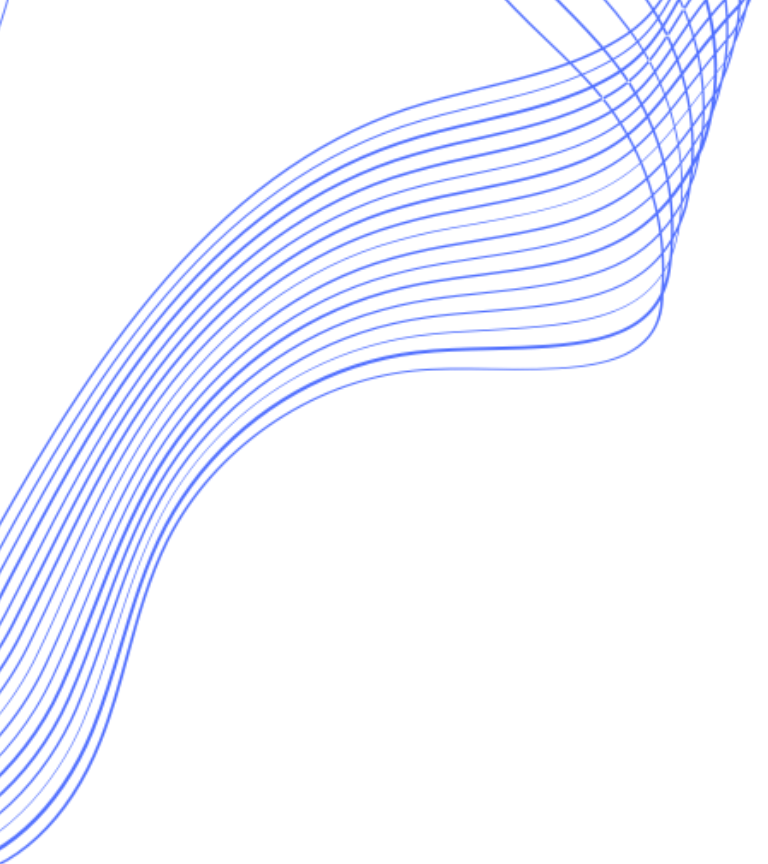




COVID-19



DROITS ET PRESTATIONS DE L' ASSURANCE MALADIE à compter du 12 mars 2020

- ➔ Affiliation, ouverture de droits de base, ALD
- ➔ Complémentaire santé solidaire
- ➔ AME et soins urgents
- ➔ Autres
- ➔ Accès aux soins
- ➔ <https://declare.ameli.fr>
- ➔ Contacter les CPAM (assurés sociaux)
- ➔ Compte Ameli



AFFILIATION, OUVERTURE DE DROITS, ALD

TRAITEMENT PRIORITAIRE DES DOSSIERS RELATIFS :

- À L'AFFILIATION :

- OUVERTURE DES DROITS DE BASE (PUMA)
- LES DEMANDES DE CRÉATION D'ENFANTS MINEURS
- L'ENREGISTREMENT DES COORDONNÉES BANCAIRES (CRÉATION ET MISE À JOUR)
- CHANGEMENT D'UN RÉGIME À UN AUTRE

→ Les titres de séjour arrivant à échéance à compter du 16 mars jusqu'au 15 mai sont prolongés de 3 mois*

→ Les Français de retour de l'étranger entre le 1er mars et le 1er juin bénéficient de la Protection Universelle maladie dès leur arrivée sur le territoire (pas de délai de carence de 3 mois de résidence)

• Visas de long séjour, titres de séjour (à l'exception des titres délivrés au personnel diplomatique et consulaire), autorisation provisoire de séjour, attestation de demande d'asile, récépissée de demande de titre de séjour

- AU MAINTIEN DES DROITS ALD :

- PROLONGATION DES DROITS PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

- OUVERTURE DE DROITS À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE :
 - LES PREMIÈRES DEMANDES DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE SONT À PRIVILÉGIER *VIA* LE COMPTE AMELI
- MAINTIEN DE DROITS À LA CMUC ET À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE :
 - POUR LES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMUC OU DE LA CSS AVEC OU SANS PARTICIPATION FINANCIÈRE ARRIVANT À ÉCHÉANCE ENTRE LE 12 MARS ET LE 31 JUILLET INCLUS :
 - ➔ UNE PROLONGATION AUTOMATIQUE POUR 3 MOIS VA ÊTRE OPÉRÉE. L'ASSURÉ N'A AUCUNE ACTION À RÉALISER. IL SERA INFORMÉ *VIA* UN MESSAGE SUR SON COMPTE AMELI
- MAINTIEN DES CONTRATS ACS :
 - POUR LES BÉNÉFICIAIRES D'UN CONTRAT ACS ARRIVANT À ÉCHÉANCE ENTRE LE 12 MARS ET LE 31 JUILLET INCLUS :
 - ➔ UNE PROLONGATION DU CONTRAT ACS JUSQU'AU 31 JUILLET VA ÊTRE RÉALISÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

AME ET SOINS URGENTS

MODALITÉS DE TRAITEMENT DES DEMANDES AME PENDANT LA PÉRIODE D'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE :



- LES DEMANDES D'AME SE FONT HABITUELLEMENT PAR COURRIER MAIS DURANT CETTE PERIODE ET POUR EVITER DES DEPLACEMENTS, NOUS AVONS MIS AU POINT UN OUTIL POUR REALISER LES ENVOIS DIRECTEMENT EN LIGNE :
 - ➔ RENDEZ-VOUS SUR e-DEM : <https://bit.ly/2X2rFWf>
- SI LES DROITS AME D'UN ASSURÉ EXPIRENT PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 12 MARS AU 31 JUILLET INCLUS
 - ➔ UNE PROLONGATION DES DROITS DE 3 MOIS EST RÉALISÉE AUTOMATIQUEMENT
- POUR LES SOINS URGENTS ET VITAUX, UNE DISPENSE DE DEMANDE PRÉALABLE D'AME PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ EST PRÉVUE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA CRISE SANITAIRE

AME ET SOINS URGENTS

IL NE PEUT Y AVOIR DE DELIVRANCE DE LA CARTE AME DANS LES AGENCES DE LA CPAM, CES DERNIERES ETANT ACTUELLEMENT FERMEES. AUSSI:

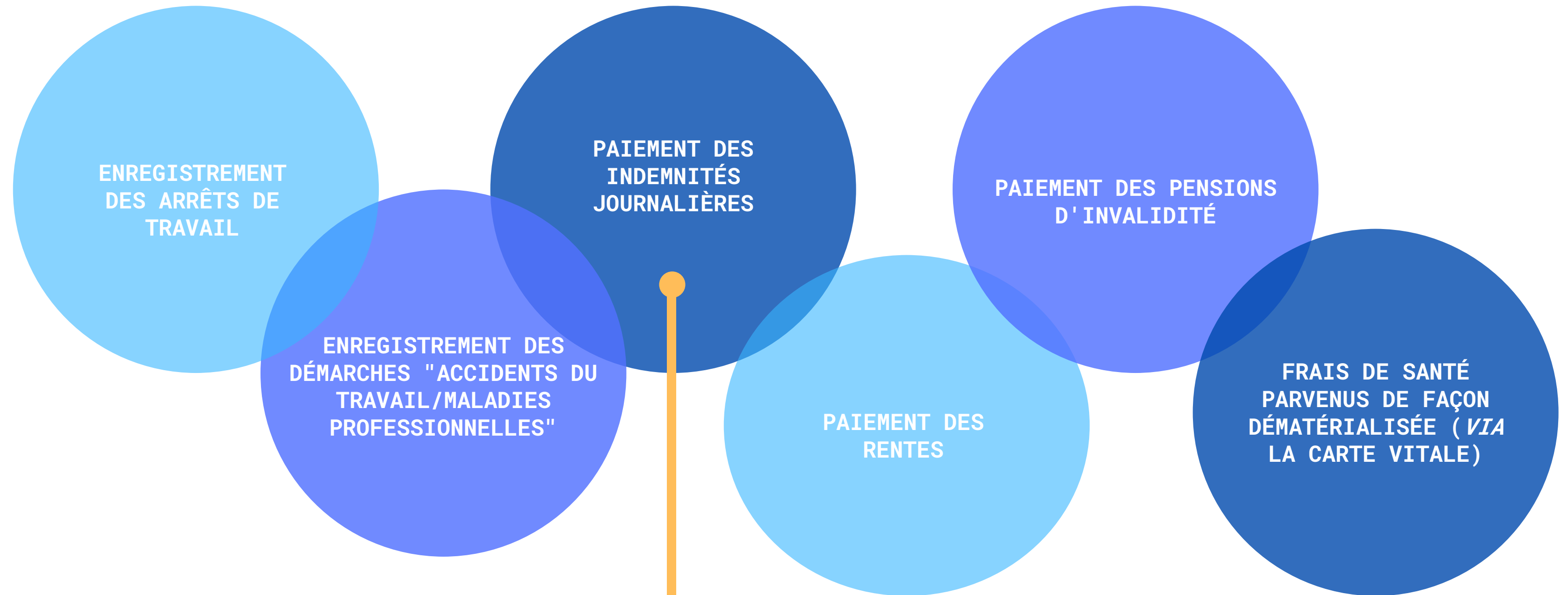
- Si le demandeur a reçu, ces derniers jours, un courrier l'invitant à retirer sa carte en CPAM
 - ➔ il montre le courrier d'invitation à récupérer sa carte AME comme justificatif de droits auprès des professionnels de santé et établissements de santé.
- Si la demande d'AME est réalisée au cours de la période de confinement et que le droit est accordé
 - ➔ le demandeur reçoit un courrier qui sert de justificatif de droit auprès des professionnels de santé. Il récupérera sa carte AME après la période de confinement, quand les CPAM auront retrouvé leurs conditions de travail normales.
- Pour les rééditions de cartes (perte, vol, ajout d'un bénéficiaire...), un duplicata papier de justificatif de droit est envoyé au bénéficiaire, valable jusqu'à la fin du droit AME



UNE COMMUNICATION DE CES INSTRUCTIONS A ÉTÉ RÉALISÉE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

AUTRES

L'ASSURANCE MALADIE TRAITE PRIORITAIREMENT L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS CI-DESSOUS :



Pas de délai de carence durant la période d'état d'urgence sanitaire

- ➔ Pour tous les arrêts de travail, quel que soit le motif
- ➔ Salariés de droit privé, fonctionnaires et indépendants

ACCÈS AUX SOINS

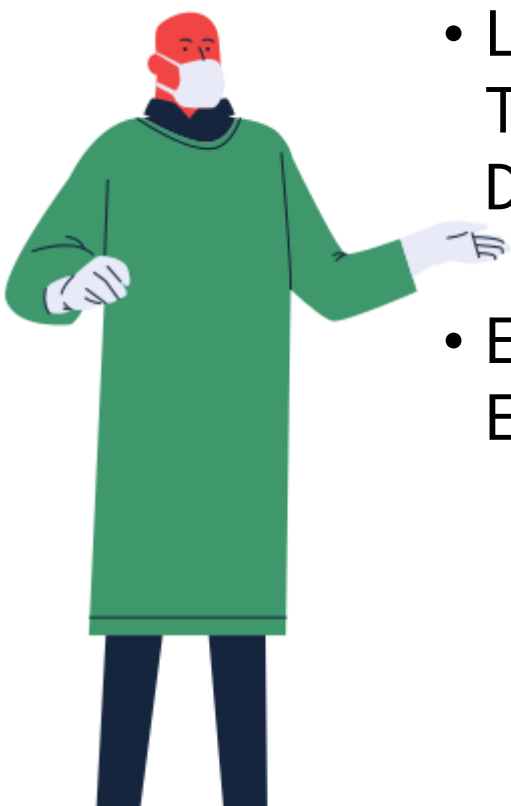


- LES RENOUVELLEMENTS DE MÉDICAMENTS SONT POSSIBLES AUPRÈS DES PHARMACIES MÊME AVEC UNE ORDONNANCE PÉRIMÉE
- DES PERSONNELS ASSURANCE MALADIE RENFORCENT LES ÉQUIPES DU 15 (HORMIS CGSS)
- POUR LES PATIENTS POTENTIELLEMENT COVID-19 NON SÉVÈRES, QUI CHERCHENT UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ POUR UNE CONSULTATION, ET QUI N'ONT PAS DE MÉDECIN TRAITANT OU NE PEUVENT PAS ÊTRE PRIS EN CHARGE PAR CE DERNIER.



LES CPAM DISPOSENT D'UNE LISTE DE MÉDECINS ET INFIRMIERS POUVANT PRENDRE EN CHARGE DES PATIENTS A DISTANCE OU AVEC LES CRÉNEAUX HORAIRE DISPONIBLES.

- LA TÉLÉCONSULTATION EST REMBOURSÉE À 100% DU TARIF SÉCURITÉ SOCIALE (25 EUROS). UN TÉLÉ-SUIVI INFIRMIER POUR MOTIF « COVID-19 » A ÉTÉ CRÉÉ PAR TÉLÉPHONE OU À DOMICILE.
- EN CETTE PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE, UN MÉDECIN ET SON REMPLAÇANT, TOUT COMME UN INFIRMIER ET SON REMPLAÇANT, SONT AUTORISÉS À TRAVAILLER SIMULTANÉMENT.



DANS QUEL BUT ?

- ➔ Déclarer une personne en activité salariée ou indépendante contrainte de rester à domicile

DANS QUELLES SITUATIONS ?

- ➔ Salariés sans possibilité de télétravail et contraints de rester chez eux pour garde d'enfant de moins de 16 ans ou en situation de handicap
 - ➔ L'employeur déclare sur le téléservice
- ➔ Salariés dont l'état de santé conduit à les considérer comme présentant un risque de développer une forme sévère de la maladie*
 - ➔ Ces personnes se connectent directement, sans passer par leur employeur ni par leur médecin traitant, sur le site declare.ameli.fr pour demander à être mises en arrêt de travail pour une durée initiale de 21 jours. Cet arrêt est rétroactif à la date du vendredi 13 mars

RÉGIMES CONCERNÉS ?

- ➔ Salariés du régime général, les marins, les clercs et employés de notaire, les travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs et agents contractuels de la fonction publique.
Ne concerne pas les autres régimes spéciaux, notamment les agents de la fonction publique, ou la MSA (assurés du régime agricole)

*Si personne à risque (grossesse 3ème trimestre ou ALD, pathologies à risque listées par le HCSP)

CONTACTER LES CPAM (ASSURÉS SOCIAUX)



ACCUEIL DES CPAM : FERMÉS.
LES BOITES AUX LETTRES DES ACCUEILS : FERMÉES



EMAIL : CANAL À PRIVILÉGER, IL EST
DISPONIBLE *VIA* LE COMPTE AMELI.
LE CHATBOT PEUT RÉPONDRE AUX QUESTIONS LES
PLUS FRÉQUENTES



3646 OUVERT, À UTILISER POUR DES
QUESTIONS URGENTES UNIQUEMENT



COURRIER PAPIER : TRAITEMENT NORMAL

➔ Mise en place d'e-DEM, <https://bit.ly/2X2rFWf>
pour réceptionner des documents ou pièces justificatives afin de limiter les
déplacements et faciliter les traitements de dossiers. Ouvert pour déposer les
pièces suivantes :

Avis d'arrêt de travail (pour tous les arrêts de travail maladie)

Les certificats médicaux Accident du travail / Maladie Professionnelle
(AT/MP)

Les demandes d'Aide Médicale État avec l'ensemble des pièces justificatives

Les feuilles de soins papier suite à une téléconsultation

➔ Par ailleurs, une BAL générique a été mise à disposition pour l'envoi les
formulaires des Français de retour de l'étranger depuis le 1er mars

2020 : retouretranger.cpam951@assurance-maladie.fr

Comment utiliser e-DEM ?

1. Prenez en photo ou scannez la pièce
2. RDV sur <https://bit.ly/2X2rFWf>
3. Sélectionnez votre Caisse de rattachement : Val d'Oise
4. Sélectionnez le formulaire
5. Remplissez le formulaire avec les données personnelles
6. Téléchargez les documents scannés
7. Validez et envoyez



COMPTE AMELI

UN MOYEN RAPIDE DE S'INFORMER OU DE RÉALISER DES DÉMARCHES EN LIGNE

OUVERTURE D'UN
COMPTE AMELI

QUE PERMET LE COMPTE
AMELI ?

IL EST FACILE ET RAPIDE DE CRÉER SON
COMPTE PERSONNEL SUR AMELI, DÈS LORS QUE
SA CARTE VITALE EST BIEN À JOUR ET AVEC
SES COORDONNÉES BANCAIRES SOUS LA MAIN

AUTRE POSSIBILITÉ : VIA FRANCE CONNECT

LE COMPTE AMELI PERMET D'EFFECTUER LES
DÉMARCHES LES PLUS COURANTES :

- SUIVRE SES REMBOURSEMENTS
- OBTENIR UNE ATTESTATION DE DROITS OU UN
RELEVÉ D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES
- ACTUALISER UNE INFORMATION PERSONNELLE
(TÉLÉPHONE, COORDONNÉES BANCAIRES...)
- DEMANDER LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
SOLIDAIRE
- INTERROGER NOTRE CHATBOT OU CONTACTER
NOS SERVICES PAR EMAIL